

Compte-Rendu CGT du CSE Hydro Sud-Ouest du 11/06/25

Communication du Président

En matière de SST, le Président affiche une recrudescence des EHP sur le mois écoulé:

- * Renversement du manuscopique sur la CF de Laparan
 - * Désolidarisation du palan sur le chantier (CIH) de Rivières, sans conséquence physique
 - * Travaux en hauteur sans sécurisation d'un presta sur une exposition au Bazacle
- Auxquels s'ajoutent :
- * ASA à Brassac (blessure au genou local vanne de tête de Baous)
 - * ESH au Pouget (démarrage en synchrone du G1 par le CCH alors qu'il y avait un presta dans le canal de fuite)
 - * ESE à l'Etat-Major (fuite de gazole d'un camion de livraison sur le parking)
 - * Départ de feu à Orлу (lors du graissage des câbles du téléphérique)

Agenda

- * Audit AFNOR ISO 14001 AFNOR le 19/06,
- * Inspection sureté EM + GMH semaine 26

Divers

- * L'entreprise NGE a été choisie pour la sécurisation du chantier de Gnioure.
- * Le jugement « SHEMA 2 » portant sur les concessions imbriquées condamne la SHEMA pour la période 2016/2024, au titre de factures impayées.

Enfin, l'employeur nous informe que le Décret « chaleur intense » publié le 27/05 ([décret en Conseil d'État n°2025-482 du 27 mai 2025](#)) nécessitera d'être abordé en CSE/CSSCT.

Communication du Secrétaire

Le Secrétaire alerte sur la recrudescence des accidents et notamment les chantiers sous pilotage CIH.

Il interroge l'employeur sur le dossier de fin de concession de « Moulin de Foix ». Celui-ci répond que le transfert suit son cours.

Dossier Politique Sociale Hydro SO 2024 – POUR AVIS

Après plusieurs remarques des élus CGT sur l'incohérence de certains chiffres et notamment de ceux déjà traités dans le Bilan Social le mois précédent, le Président s'est agacé. **Selon lui, les débats ayant déjà eu lieu en CPS, il ne souhaite pas rediscuter de ce dossier en séance du CSE**, invoquant de manière insultante « *la productivité des membres du CSE* », la durée et la masse salariale mobilisée pour ces derniers. L'objet du jour porte uniquement sur le recueil d'avis de l'organisme. Or, il se trouve que la Direction a été dans l'incapacité de répondre à plusieurs questions de la délégation CGT.

Démonstration faite que la CPS travaille à examiner pour le compte du CSE les dossiers relevant de son champ de prérogatives, mais que le CSE demeure l'instance de consultation en 2 temps : pour information, afin de balayer les interrogations supplémentaires issues des élus (et qui ne sont pas les mêmes qu'en CPS) et laisser à la Direction le temps de pouvoir y répondre. Puis, un passage pour avis, une fois toutes les questions instruites. Si l'employeur souhaite modifier cette pratique comme il l'a annoncé en séance, une concertation sociale devra s'engager.

Après une suspension de séance demandée par la Direction, le Président annonce repousser sa demande d'avis à l'après-midi, le temps de trouver les réponses aux questions soulevées par la CGT. Du jamais vu dans notre CSE. D'autant plus que ce temps de réflexion n'a pas été aussi « productif » qu'escompté – certaines réponses sont restées fausses !

Ainsi, la CGT n'a pas pris part au vote sur ce dossier. Et le CSE a émis un avis négatif cependant.

Règlement Intérieur d'Unité – POUR INFO

Après un processus de concertation local et notamment dans les commissions du CSE (CPS + CSSCT), ce dossier passe pour information en CSE, avant de passer ultérieurement pour avis. De nouvelles remarques sont émises sur les documents présentés. Tant sur le fond que sur la forme. Nous actons cette pratique.

Liste et budgets mécénat et sponsoring 2024

Cette année, les questions des élus CGT ont surtout porté sur les modalités de fonctionnement après le projet d'intégration de l'Agence à la Direction Concessions et la politique budgétaire envisagée, au regard de la baisse de 5% annoncée l'année dernière. Baisse qui n'a pas été appliquée en 2024 pour cause de JO et de besoins en recrutements/attractivité.

L'année 2025 devrait amorcer une baisse significative après le cadrage de la DF (OPEX/CAPEX) en lien avec la démarche globale de l'Entreprise. Le sponsoring pourrait d'ailleurs être intégré aux OPEX (démarche BBZ).

CAP 2025 de l'Unité

Les représentants du personnel réclament un partage des analyses d'EHP en CSE. Le Président répond favorablement même si ces analyses sont aussi vues en CSSCT.

Il précise également que l'absentéisme sera suivi en GMD. Ce qui, pour la CGT, n'est pas une instance réglementaire.

Liste des lettres de Missions sur l'Unité

Les élus de la CGT ont listé toutes les lettres en écart par rapport à 2023.

Ceci étant dit, notre demande incluait une liste des lettres par équipe.

La Direction complètera. La CGT analysera.

Le Président précise par ailleurs qu'une lettre de missions ne répertorie pas des missions supplémentaires mais en précise plutôt le degré de responsabilité lié à une activité. Le contenu n'augmente pas le temps de travail. Même si une mission peut atteindre 100% de l'activité : 1 mission=1 travail.

Sujet à suivre.

Alerte INFOX en CSE

Comme chaque année, ce CSE a été précédé d'un CSE Extraordinaire d'approbation des comptes 2024 de l'organisme.

Comme chaque année, un élu s'est illustré en s'insurgeant de ne pas avoir accès aux comptes de notre CSE.

Or, il se trouve qu'un membre de sa propre délégation était présent lors de la Commission des Moyens qui précède ce CSE dédié. Commission au cours de laquelle tous les membres désignés par leur Organisation Syndicale peuvent consulter tous les documents financiers et administratifs du CSE à leur guise.

Consultation qui a également été ouverte à 2 élus de cette même OS fin septembre 2024, à sa demande.

Alors, ce mois-ci : info ou infox ?



CSE – 8 juillet

CSSCT – 3 septembre

CPS – 30 septembre

Toulouse, le 30/06/2025